

N/REF : 23/06/2025 14H52 C:264707 I:33807
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Appel du Lundi 23/06/2025 a 14H52

PELLOUX THOMASSIER SYLVIE
CIDEX 26 A
345 CHEMIN DE LA ROUSSE
38190 BERNIN

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 23 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 345 CHEMIN DE LA ROUSSE - BERNIN - MME PELLOUX 07 60 21 60 48

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT EXTERIEUR

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 21/06/2025 A 12H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES DEPUIS REGARD COTE FACADE

SI RECIDIVE PREVOIR PASSAGE CAMERA

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 3370704 CREDIT AGRICOLE DU 21/06/2025 - 298,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,61	180,61
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	90,30

TOTAL H.T.	270,91
T.V.A. a 10,00%	27,09
TOTAL T.T.C.En EURO	298,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN